http://lipietz.net/Impunite-en-Colombie

Communiqué de presse

Impunité en Colombie

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : vendredi 23 septembre 2005

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Copyright © Alain Lipietz Page 1/2

Impunité en Colombie

Des eurodéputés Verts lancent un appel au Conseil de l'UE afin que celui ci ne se rende pas complice de l'impunité en Colombie.

"Nous sommes profondément préoccupés par la loi de 'Paix et Justice', adoptée par la Colombie, qui vise à amnistier les paramilitaires pour l'ensemble de leurs crimes tels que torture et assassinats, narcotrafic, enlèvements, prostitution forcée etc.. en leur assurant une totale impunité. Nous lançons un appel urgent au Conseil de l'Union européenne afin qu'il ne soutienne ni politiquement ni financièrement un processus de démobilisation contraire aux principes internationaux du droit humanitaire et qui, de surcroît, permettrait la poursuite des activités criminelles," a déclaré Alain Lipietz, eurodéputé Verts/ALE et Président de la Délégation avec les Pays de la Communauté Andine, lors de la présentation du dernier Rapport de la Commission Internationale de Juristes sur l'évaluation des problèmes de l'état de droit en Colombie [1].

Depuis des décennies, la Colombie souffre d'un conflit armé, nié par le gouvernement, et qui génère pourtant plus de 6000 morts par an. A la suite d'un accord avec les paramilitaires, acteurs majeurs du conflit, une loi préparée par le président Uribe, et adoptée en 2005, leur fait bénéficier d'un programme de réintégration largement subventionné, les préservant de toute poursuite pour les crimes commis. Cette loi étend les bénéfices du décret 128 de 2003, qui a déjà permis le 'blanchiment' de plus de 8000 criminels, aux responsables des crimes les plus abominables. Le gouvernement colombien mène actuellement une intense campagne de séduction afin d'obtenir l'appui de la communauté internationale, et en particulier celui de l'Union européenne.

"Tout défenseur des droits de l'homme doit se prononcer fermement contre cette loi, déclarée contraire aux normes internationales en matière juridique tant par les Nations Unies que par l'Organisation des Etats Américains (OEA)", estime Hélène Flautre, Présidente de la Sous-Commission des Droits de l'Homme du PE. Les députés Verts/ALE demandent au gouvernement colombien de geler et de réviser la loi de 'Paix et Justice'. Le gouvernement doit d'abord faire un inventaire scrupuleux des dimensions du phénomène paramilitaire. "Alvaro Uribe doit fournir des explications claires et précises sur le nombre de paramilitaires, sur les hélicoptères, les avions et les armes qu'ils utilisent ainsi que sur le nombre de processus judiciaires effectivement ouverts. On ne peut pas donner de l'argent à un programme qui ne s'attaque pas aux racines du problème", ajoute Alain Lipietz. La loi ne contient ni mesures pratiques pour démanteler effectivement les structures paramilitaires infiltrées jusqu'au sein même de l'armée régulière, ni moyens d'indemniser les victimes. Autre aspect fondamental : les rapports des instances officielles internationales, notamment ceux de l'ONU, sont purement et simplement ignorés.

"Nous demandons aux Etats membres de l'UE de stopper toute aide militaire à la Colombie et d'assurer qu'aucune arme ne soit désormais vendue à ce pays", ajoute Raül Romeva, eurodéputé Vert (ICV) et rapporteur du PE sur le code de conduite pour l'exportation d'armes. "Nous voulons que cesse la guerre en Colombie, et avec elle, cette culture de la violence et de l'impunité", conclut Raül Romeva. "La loi de 'Paix et Justice" fait exactement le contraire ; elle remet de l'huile sur le feu."

[1] International Commission of Jurists, Contact Federico Andreu Guzmán.

Copyright © Alain Lipietz Page 2/2